



B2 & C1

Commun français

Les mots de l'info

Comprendre la presse et exprimer
son opinion sur des sujets d'actualité

- Plus de 400 mots-clés
- 40 textes d'actualité
- 200 questions de test

Stéphane Wattier

Les mots de l'info

EXTRAIT

Les mots de l'info

© Stéphane Wattier, 2019

TABLE DES MATIÈRES

BIENVENUE

Contact

INTRODUCTION

À qui s'adresse ce livre ?

Comment ce livre est-il organisé ?

Comment mémoriser tout ce vocabulaire ?

LES MOTS DE LA SANTÉ

La télémédecine

La cigarette électronique

Les régimes détox

Le cannabis

Testez-vous !

LES MOTS DE L'ENVIRONNEMENT

Le « lundi vert »

La dépendance à la voiture

Le changement climatique

Les énergies propres

Testez-vous !

LES MOTS DU TRAVAIL

Le bien-être au travail

Le télétravail

La robotisation

Le revenu de base

Testez-vous !

LES MOTS DE L'ÉDUCATION

Les punitions à l'école

Les ordinateurs portables à l'université

Les droits d'inscription à l'université

Les MOOC

Testez-vous !

LES MOTS DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Vivre sans internet

La journée sans portable

Les fausses informations

L'identité numérique

Testez-vous !

LES MOTS DES RELATIONS SOCIALES ET FAMILIALES

Les inégalités femmes/hommes

Le congé paternité

Les punitions corporelles

Les aides sociales

Testez-vous !

LES MOTS DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

Instagrammeurs, instagrammeuses

Le jeu vidéo

Le Pass culture

Le tourisme

Testez-vous !

LES MOTS DE LA CONSOMMATION

Les achats en ligne

Le gaspillage alimentaire

L'obsolescence programmée

Le véganisme

Testez-vous !

LES MOTS DE LA FRANCOPHONIE

La place du français dans le monde

La féminisation des noms de métiers

L'orthographe

Un français standard ?

Testez-vous !

LES MOTS DU PROGRÈS SCIENTIFIQUE

La voiture autonome

La conquête de la planète Mars

L'intelligence artificielle

Le transhumanisme

Testez-vous !

BIENVENUE

Bonjour et bienvenue dans *Les mots de l'info*, le livre qui permet d'enrichir le vocabulaire sur des sujets d'actualité.

De nationalité française et professeur de français langue étrangère (FLE) à Hanoï (Vietnam), j'ai créé Commun français pour vous proposer des manuels destinés aux niveaux intermédiaires et avancés depuis 2016. Examineur habilité, cela fait plus de 20 ans que je fais passer les examens du DELF et du DALF. Passionné par l'apprentissage des langues sur Internet, j'anime depuis toujours des forums et des groupes sur Facebook.

Les mots de l'info est un outil complémentaire à la collection DELF-DALF, entièrement conçue pour aider à préparer les examens. Voici les autres titres déjà parus :

- Objectif DELF B1
- Objectif DELF B2
- Objectif DALF C1
- Production écrite B2
- Production orale B2
- Les mots pour convaincre
- Écoute le net ! – 101 techniques pour améliorer la compréhension orale avec Internet

Le livre *Tests et diplômes de français* est offert à tous les nouveaux membres de Commun français. Pour en savoir plus : <https://communfrancais.com/accueil/abonnez-vous/>

Contact

N'hésitez pas à me contacter par [courrier électronique](#) pour toutes vos remarques et suggestions sur *Les mots de l'info*. Je me ferai un plaisir de vous répondre. Et connectons-nous sur les réseaux !

- [Site web](#)
- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [YouTube](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)

Stéphane Wattier.

INTRODUCTION

Le but général des *Mots de l'info* est de constituer le lexique essentiel — un minimum de 400 mots correspondant aux niveaux avancés (B2 et C1) — pour comprendre les problématiques dont les médias parlent régulièrement. Elles ont été choisies pour leur caractère universel et durable, comme les réseaux sociaux et le changement climatique, mais aussi parce qu'elles sont intéressantes et qu'elles donnent envie d'exprimer son point de vue.

À qui s'adresse ce livre ?

Les mots de l'info pourront donc intéresser tous ceux qui veulent enrichir rapidement leur vocabulaire de l'actualité. Le livre pourra leur servir notamment d'introduction à la lecture de la presse. En effet, les articles courts et les définitions rédigées dans un français simple permettent un entraînement efficace à la compréhension, avant de passer à des textes plus longs et plus complexes.

Les candidats au DELF B2 ou au DALF C1 y trouveront un outil indispensable pour se préparer à l'examen. En effet, toutes les épreuves sont concernées par l'actualité : il faudra écouter des émissions de radio et lire des articles de presse. De plus, les articles courts ressemblent exactement au type de document proposé lors de l'épreuve orale du DELF B2. Comme les problématiques sélectionnées dans ce livre correspondent aux thèmes les plus fréquents aux examens, le candidat pourra les préparer rapidement, connaître les principaux arguments et apprendre les mots-clés pour exprimer son opinion.

Quant aux enseignants de français langue étrangère, ils trouveront dans ce livre une *revue de presse* qui leur fournira des ressources et des idées de problématiques à traiter en classe. Les fiches de vocabulaire pourront servir à préparer une activité de compréhension orale ou écrite sur un sujet particulier. Les articles courts enfin, constitueront des *documents déclencheurs* pour des débats ou des activités d'entraînement à l'épreuve orale du DELF B2 ou du DALF C1.

Comment ce livre est-il organisé ?

Les mots de l'info sont répartis en 10 thèmes (ou domaines si vous préférez) généraux, comme l'éducation, les loisirs, le travail, etc.

Chacun de ces thèmes comprend 4 sujets de difficulté progressive (du niveau B2 au C1) et qui sont abordés en 3 étapes :

1. L'article court expose le sujet et le vocabulaire essentiel en contexte.
2. La problématique résume le problème, son enjeu et les principaux arguments contradictoires (pour ou contre).
3. Les 10 mots-clés indispensables pour exprimer son opinion sur le sujet. Chaque terme est expliqué par une définition rédigée dans un français simple, plus facile à comprendre que dans les dictionnaires habituels. Il est de plus illustré par une phrase d'exemple.

Enfin, un quiz, sous la forme de questions à choix multiple (QCM), permet de tester ses connaissances à la fin de chaque thème, ce qui fait 10 quiz et 200 questions au total.

Comment mémoriser tout ce vocabulaire ?

Les mots de l'info vont ainsi permettre d'apprendre un minimum de 400 mots. Grâce à son organisation par thèmes et sujets, par ses définitions simples et ses nombreux exemples en contexte, ce livre constitue déjà une aide appréciable à la mémorisation. De plus, certaines questions dans les quiz jouent avec les formes et les familles de mots : ils utilisent par exemple le verbe (*reconnaître*) au lieu du substantif (*reconnaissance*) abordé dans la fiche de vocabulaire.

Toutefois, pour une bonne mémorisation à long terme, il faudra compléter par d'autres stratégies, comme celles-ci :

Stratégie 1 : fréquentez régulièrement les médias francophones. Par exemple, en lisant d'autres articles de presse (ou en écoutant des émissions de radio) portant sur les sujets de ce livre, vous y rencontrerez plusieurs fois les mêmes mots-clés, ce qui vous aidera à les apprendre.

Stratégie 2 : complétez ces mots en cherchant les autres « membres de la famille » : verbes, substantifs, adjectifs et adverbes. Vous les apprendrez plus durablement et... votre lexique dépassera largement les 400 mots !

Stratégie 3 : Réutilisez les mots appris de manière régulière. Formulez vos exemples personnels, cherchez toutes les occasions pour les employer dans vos productions orales et écrites.

Stratégie 4 : Créez vos propres quiz et testez-vous régulièrement pour être certain de ne pas oublier le vocabulaire. Pour cela, je recommande l'application *Quizlet*. Disponible en version web et mobile, elle permet de fabriquer très facilement des listes de mots (par exemple un thème ou un sujet pris dans ce livre) avec leurs définitions. Ensuite, l'application crée automatiquement des cartes mémo (*flash cards*) pour entraîner votre mémoire, mais aussi des quiz pour vous tester. Pour en savoir plus sur *Quizlet*, je vous invite à lire la présentation détaillée sur le blog de Commun français : <https://communfrançais.com/2018/11/02/test-application-quizlet/>

À vous de jouer maintenant !

LES MOTS DE LA SANTÉ

La télémédecine

Doctolib teste la téléconsultation : la fin des rendez-vous chez le médecin ?

La plateforme leader des **rendez-vous** médicaux en ligne se lance dans la **téléconsultation**. Doctolib a annoncé le 27 septembre 2018 l'ajout de ce nouveau service à son site. L'entreprise n'a pas tardé à s'adapter à ce nouveau marché, alors que les **consultations en ligne** sont remboursées par la **sécurité sociale** depuis le 15 septembre. Précisant que la télécommunication respectera les principes édictés par l'**Assurance maladie**, Doctolib ajoute que « la téléconsultation ne sera pas le mode de consultation unique du médecin » et « qu'elle s'intégrera dans la pratique courante des praticiens, qui pourront alterner les **consultations physiques** et les **consultations à distance** ». Lors de son ouverture, le service de consultations en ligne ne sera disponible que pour les « patients déjà connus des praticiens, qu'ils soient généralistes ou spécialistes. » Le choix de la téléconsultation passera également par l'intermédiaire du **médecin traitant**. Sur le site Ameli.fr, l'assurance maladie précise que n'importe quelle situation médicale peut être l'objet d'une téléconsultation, tant que le médecin l'estime pertinente. « En tout état de cause, une téléconsultation doit toujours être réalisée en alternance avec des consultations **en face à face** », complète l'organisme, anticipant sans doute la critique que les consultations médicales à distance deviennent la norme.

D'après Nelly Lesage, *Numerama*, 27/09/18

La problématique : faut-il développer la téléconsultation ?

Ce nouveau mode de consultation médicale est reconnu pour être pratique. Il permet notamment aux personnes isolées d'avoir accès à un médecin, d'autant plus que de nombreux **cabinets médicaux** ferment dans les zones peu peuplées. Son remboursement par la sécurité sociale va certainement contribuer à le populariser. Toutefois, il n'est pas sans risques : il peut être insuffisant pour un bon diagnostic et la protection des données personnelles du malade reste incertaine.

Les 10 mots-clés

Assurance maladie (n. f.) : système qui propose une protection financière en cas de problèmes de santé. *Heureusement, ses frais d'hôpital sont remboursés à 100% par son assurance maladie.*

Cabinet médical (n. m.) : lieu où le médecin reçoit ses patients. *J'habite à la campagne et il n'y a pas de cabinet médical près de chez moi.*

Consulter (verbe transitif) : aller voir un médecin pour un problème de santé. *Si le problème continue, tu devrais consulter ton médecin.*

Consultation en face à face (expression) : désigne une consultation qui se fait en présence du médecin, dans un hôpital ou dans un cabinet. Se dit aussi « consultation physique ». *Pour une simple demande de conseil, la consultation en face à face n'est pas indispensable.*

Diagnostic (n. m.) : identification d'une maladie. *Le médecin peut faire un premier diagnostic par Internet.*

Médecin traitant (n. m.) : médecin généraliste chargé en France de coordonner les soins médicaux d'une personne. Appelé aussi « médecin de famille ». *Mon médecin traitant est en congés et je n'aime pas beaucoup son remplaçant.*

Patient, patiente (nom) : personne qui va voir un médecin. *Le docteur ne reçoit ses patients que sur rendez-vous.*

Rendez-vous (n. m.) : rencontre fixée selon le jour et l'heure. *Si j'ai encore de la fièvre ce soir, je vais prendre rendez-vous chez le médecin.*

Sécurité sociale (n. f.) : système global de protection d'une personne, comprenant l'assurance-maladie, mais aussi le chômage, la retraite, etc. *En France, les étudiants étrangers ont droit à la sécurité sociale.*

Téléconsultation (n. f.) : consultation médicale qui se fait par vidéo via Internet, avec un ordinateur ou un smartphone. Se dit aussi « consultation en ligne » ou encore « consultation à distance ». *La téléconsultation est pratique à condition de disposer d'un grand écran.*

La cigarette électronique

Cigarette électronique : est-elle vraiment efficace pour arrêter de fumer ?

Le **vapotage** continue de progresser partout en France. Pourtant les connaissances sur l'efficacité des **cigarettes électroniques** pour arrêter de fumer et leurs risques sur la santé restent limitées. C'est pourquoi l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris lance une étude nationale qui devra évaluer l'efficacité de la cigarette électronique, avec ou sans **nicotine**, comme aide au **sevrage** tabagique, comparée à un **médicament** ou un **patch**. L'étude, baptisée ECSMOKE, recrute au moins 650 **fumeurs** (au moins 10 cigarettes par jour) de 18 à 70 ans qui souhaitent abandonner le tabac. Les participants seront suivis pendant six mois dans 12 consultations de tabacologie dans des hôpitaux à Angers, Caen, Clamart, Clermont-Ferrand, La Rochelle, Lille, Lyon, Nancy, Nîmes, Paris, Poitiers et Villejuif. Les volontaires obtiendront une vapoteuse à puissance réglable avec des liquides, avec ou sans nicotine, des comprimés de varénicline (un médicament d'aide à l'arrêt du tabac) ou sa version placebo. L'arrêt du tabac doit survenir dans les 7 à 15 jours après le démarrage de l'étude, avec un suivi pendant 6 mois. Outre l'efficacité du vapotage, l'étude tentera de mesurer les risques associés, notamment chez les plus de 45 ans, âge à partir duquel la majorité des fumeurs a déjà un trouble de santé lié à son **tabagisme**.

D'après 20 minutes, 31/10/18

La problématique : la cigarette électronique est-elle une solution pour arrêter de fumer ?

Selon certains experts, la cigarette électronique serait une solution contre la **dépendance** en permettant un abandon progressif du tabac. Elle serait d'ailleurs moins dangereuse que la cigarette traditionnelle, car elle ne diffuse pas autant de produits toxiques. Il faut toutefois rester prudent : des études scientifiques sont encore nécessaires pour déterminer si la vapoteuse est **nocive** ou non pour la santé. Un autre motif d'inquiétude : ce nouveau mode de consommation touche des personnes de plus en plus en jeunes.

Les 10 mots-clés

Cigarette électronique (n. f.) : appareil qui produit une vapeur imitant la fumée du tabac et qui peut contenir de la nicotine ainsi que des arômes variés (fruits, fleurs, etc.). Se dit aussi « vapoteuse ». *La vapoteuse contient moins de produits toxiques que la cigarette traditionnelle.*

Dépendance (n. f.) : état d'une personne qui ne peut plus se passer d'un produit, comme l'alcool, le tabac, etc. *La cigarette électronique n'est pas une solution à la dépendance.*

Fumeur, fumeuse (nom) : personne qui consomme régulièrement du tabac, sous forme de cigarettes, de cigares, etc. *La hausse du prix des cigarettes a permis de diminuer le nombre de fumeurs.*

Médicament (n. m.) : substance destinée au traitement d'un problème de santé. *Il vaut mieux arrêter de fumer sans prendre de médicament.*

Nicotine (n. f.) : substance excitante qui se trouve dans le tabac et dont la consommation régulière entraîne une dépendance. *La nicotine laisse des taches jaunes sur les doigts.*

Nocif (adj.) : qui entraîne des conséquences négatives, notamment pour la santé. *La cigarette contient de nombreuses substances nocives en plus de la nicotine.*

Patch (n. m.) : sorte de timbre contenant de la nicotine et que l'on colle sur la peau pour arrêter progressivement de fumer. *Un patch est un vrai médicament et il convient de demander les conseils d'un médecin.*

Sevrage (n. m.) : arrêt progressif et contrôlé d'une consommation dangereuse pour la santé : tabac, alcool, etc. *La volonté est indispensable pour commencer un sevrage tabagique.*

Tabagisme (n. m.) : intoxication de l'organisme provoquée par la consommation de tabac. *Le tabagisme toucherait un Français sur trois.*

Vapotage (n. m.) : action d'utiliser une cigarette électronique (ou vapoteuse). *Le vapotage serait moins dangereux que la consommation de cigarettes.*

Les régimes détox

Cures détox : mythe ou réalité ?

Thé vert, compléments alimentaires, jus de citron... Dans le commerce, les moyens « naturels » proposés pour « détoxifier » son **foie** sont omniprésents, surtout après les fêtes de fin d'année. L'objectif annoncé de ces **cures** est de **purifier** l'organe de ses **toxines**. Mais est-il vraiment nécessaire de nettoyer son foie ? Ces cures sont-elles efficaces ? Très volumineux, le foie remplit plus de 300 fonctions vitales. C'est lui qui, par exemple, transforme la plupart des sucres et des graisses issues de notre **alimentation**, qui traite les substances toxiques pour **l'organisme**, qu'il se charge d'**éliminer**. « Les personnes en bonne santé n'ont aucune raison d'avoir le foie plein de toxines, assure le Pr Perlemuter, de l'hôpital Antoine-Béclère. Le foie n'**accumule** pas les déchets, mais il les transforme en des molécules qu'il peut ensuite évacuer. Seuls une maladie grave, une consommation d'alcool ou un surpoids peuvent entraver ce travail. La **détoxification** n'est pas un terme médical, il est uniquement utilisé à des fins commerciales. Il n'existe pas de produits miracles capables de purifier le foie. Par contre, on sait quels sont les produits à éviter. Il faut adopter un **régime** alimentaire moins riche en glucides et en viande, avec davantage d'aliments protecteurs pour le foie, à savoir les légumes verts et les fruits. »

D'après Cécile Thibert, *Le Figaro santé*, 08/11/2018

La problématique : les régimes « détox » peuvent-ils prouver leur efficacité ?

Après les fêtes de fin d'année, les régimes détox occupent souvent les rubriques santé des magazines. Ils permettraient de nettoyer le corps après les excès des repas de fêtes. Pourtant, des médecins préviennent que ces régimes, malgré leur succès commercial, n'ont aucun fondement scientifique. Ces fameuses toxines qui s'accumuleraient dans notre corps n'existent pas en réalité. Mais il faut dire que la détox ne présente pas de danger : si le jus de citron ne fait pas le bien promis, en tout cas il ne peut pas faire de mal !

Les 10 mots-clés

Accumuler (verbe transitif) : mettre ensemble en grande quantité. *Il est faux de dire que les organes accumulent des toxines à cause de la nourriture.*

Alimentation (n. f.) : manière de choisir les aliments et de les préparer pour se nourrir. *Le médecin m'a conseillé de modifier mon alimentation.*

Cure (n. f.) : traitement d'un problème de santé par des soins spéciaux. *Vu son état de fatigue, il a dû suivre une cure de repos.*

Détoxification (n. f.) ou détox (abréviation) : action de supprimer les substances toxiques dans le corps. *Le jus de citron est souvent recommandé dans les cures de détox.*

Éliminer (verbe transitif) : faire disparaître totalement une substance considérée comme mauvaise. *Les reins sont des organes qui éliminent les déchets du corps.*

Foie (n. m.) : organe situé dans la partie supérieure droite de l'abdomen, chargé notamment de traiter les sucres et les substances toxiques qui proviennent de notre alimentation. *Une consommation excessive d'alcool est très dangereuse pour le foie.*

Organisme (n. m.) : souvent utilisé pour désigner le corps humain, ce mot désigne l'ensemble des organes d'un être vivant. *Dans tous les cas, le jus de citron ne peut pas être mauvais pour l'organisme.*

Purifier (verbe transitif) : supprimer toutes les substances sales ou toxiques. *Cette eau n'est pas propre : il faut la purifier avant de la boire.*

Régime (n. m.) : type d'alimentation destinée à traiter un problème particulier. *Sa maladie l'oblige à suivre un régime sans sel.*

Toxine (n. f.) : substance toxique développée par un organisme vivant. *Le corps humain n'a pas besoin de thé vert pour éliminer d'éventuelles toxines.*

Le cannabis

Cannabis : le Luxembourg prêt à la fumette récréative

Le Grand-Duché du Luxembourg a décidé de légaliser l'usage du **cannabis récréatif**. Mais il reste encore beaucoup d'interrogations... En effet, on ne sait ni où sera vendu le cannabis ni quelle quantité il sera possible d'acheter. En revanche, on sait déjà que seules les personnes majeures pourront **consommer** légalement et qu'il est prévue « une chaîne de production et de vente nationale », donc placée sous la responsabilité de l'État. Le gouvernement luxembourgeois préconise que les bénéfices soient reversés en faveur de « la prévention et la prise en charge de la dépendance ». On sait le Grand-Duché très investi dans l'accompagnement des consommateurs de **drogues dures**. De l'autre côté de la frontière, en France, les adeptes de la **fumette** voient cette **légalisation** d'un bon œil, comme une opportunité de se fournir bien plus facilement. « On ira au Luxembourg pour faire le plein d'essence, acheter des cigarettes et du cannabis », ironise un consommateur. « C'est une bonne nouvelle », estime une autre. « Je suis pour la consommation responsable. » Quelles incidences cette **dépénalisation** aura-t-elle sur le **trafic** en Lorraine ? « Il est déjà très présent sur le secteur de Thionville », rappelle le commissaire Nicolas Hoarau. « L'objectif des trafiquants est de faire du commerce de substances **illicites**, que ce soit aux Pays-Bas ou au Luxembourg. »

D'après Catherine Roeder, *Le Républicain Lorrain*, 05/01/19

La problématique : faut-il dépénaliser le cannabis ?

L'usage du cannabis **thérapeutique** était déjà répandu. Mais certains pays, comme le Canada récemment, ont décidé de légaliser aussi la consommation récréative. En effet, il est devenu tellement populaire qu'il est difficile, voire impossible de l'interdire. D'autres pays ont opté pour une simple dépénalisation. Autrement dit, si l'usage du cannabis reste officiellement illégal, les consommateurs ne sont plus punis par la loi. Par ailleurs, la communauté scientifique est loin d'être d'accord sur les effets de cette drogue sur l'organisme.

Les 10 mots-clés

Cannabis (n. m.) : drogue tirée du chanvre, une plante indienne. *L'usage du cannabis est interdit en France.*

Consommer (verbe transitif) : obtenir et utiliser un produit, une substance, etc. *En France, plus de 2% des adultes consommeraient du cannabis chaque jour.*

Dépénalisation (n. f.) : action qui consiste à tolérer une activité qui reste interdite par la loi. *La dépénalisation s'applique au consommateur, pas au vendeur.*

Droque dure (expression) : substance qui entraîne une dépendance physique et psychologique très forte. Elle est généralement dangereuse pour la santé et la société. *L'héroïne est considérée comme une drogue dure, alors que le cannabis est classé dans les drogues douces.*

Fumette (n. f. familier) : désigne l'usage du cannabis. *Promis ! Cette année, j'arrête la fumette !*

Illicite (adj.) : se dit d'un acte ou d'une substance interdits par la loi d'un état. *Il a été arrêté par la police pour vente de produits illicites.*

Légalisation (n. f.) : action d'autoriser par la loi. *Certains pays d'Europe tolèrent l'usage du cannabis, mais refusent sa légalisation.*

Récréatif (adj.) : se dit d'une action ou d'un produit qui sont destinés au plaisir, au divertissement. *L'usage médical du cannabis est généralement bien accepté, mais son usage récréatif pose encore beaucoup de questions.*

Thérapeutique (adj.) : se dit d'une action ou d'un produit à but médical. *Le cannabis thérapeutique a fait ses preuves dans le traitement de la douleur chez les malades atteints d'un cancer.*

Trafic (n. m.) : action de vendre des produits interdits par la loi. *L'autorisation d'une drogue douce est souvent vue comme un moyen de lutter contre le trafic.*

Testez-vous !

1. Lequel de ces mots n'appartient pas au thème de la santé ?
 - a. Sevrage
 - b. Diagnostic
 - c. Discrimination
 - d. Médicament
2. Lequel de ces mots appartient au thème de la santé ?
 - a. Thérapeutique
 - b. Biodiversité
 - c. Chômage
 - d. Téléchargement
3. Trouvez les 2 mots-clés pour parler de la cigarette électronique.
 - a. Vapotage
 - b. Détoxification
 - c. Trafic
 - d. Dépendance
4. *Dépénalisation* est un mot-clé pour parler...
 - a. De la télémédecine
 - b. De la cigarette électronique
 - c. De la détox
 - d. Du cannabis
5. Quand un médecin identifie une maladie, il pose :
 - a. Un trafic
 - b. Un patch
 - c. Un diagnostic
 - d. Un rendez-vous
6. Comment appelle-t-on une personne qui va consulter un médecin ?
 - a. Un client
 - b. Un patient

— c. Un rendez-vous

— d. Un organisme

7. Une consultation *physique* et une consultation *en face à face* désignent la même chose.

— Vrai

— Faux

8. Les téléconsultations sont remboursées par... (2 bonnes réponses) :

— a. Le médecin traitant

— b. L'assurance maladie

— c. La sécurité sociale

— d. Le cabinet médical

9. Quelle substance contenue dans le tabac entraîne une dépendance ?

— a. Le cannabis

— b. L'héroïne

— c. La fumette

— d. La nicotine

10. Ce qui est mauvais pour la santé est dit...

— a. Récréatif

— b. Nocif

— c. Illicite

— d. Éliminé

11. En France, un ... sur deux meurt du tabagisme.

— a. Patient

— b. Foie

— c. Fumeur

— d. Drogué

12. Quel est l'autre nom de la cigarette électronique ?

— a. La vapoteuse

— b. L'assurance maladie

— c. La nicotine

— d. La fumette

13. Vu mon surpoids, mon médecin traitant m'a conseillé de suivre...

— a. Un sevrage

— b. Un rendez-vous

— c. Une détoxification

— d. Un régime

14. Une cure de détox servirait à éliminer les...

— a. Drogues

— b. Foies

— c. Organes

— d. Toxines

15. Qu'est-ce qui désigne la manière de se nourrir ?

— a. L'alimentation

— b. La cure

— c. La cuisine

— d. Les 3 mots ci-dessus

16. *Purifier* et *accumuler* sont des termes synonymes.

— Vrai

— Faux

17. Cherchez l'intrus.

— a. Consommer

— b. Consommation

— c. Consommateur

— d. Consommateuse

18. L'action qui consiste à tolérer une activité illicite s'appelle :

— a. La dépénalisation

— b. La légalisation

— c. Les 2 termes ci-dessus

19. Le cannabis est classé parmi les drogues...

- a. Dures
- b. Fumeuses
- c. Douces
- d. Consommées

20. Quel est le contraire de *récréatif* ?

- a. Illicite
- b. Thérapeutique
- c. Éliminé
- d. Nocif

Corrigés

1. c
2. a
3. a et d
4. d
5. c
6. b
7. Vrai
8. b et c
9. d
10. b
11. c
12. a
13. d
14. d
15. a
16. Faux
17. d (la forme correcte du féminin est *consommatrice*.)
18. a
19. c
20. b

FIN DE L'EXTRAIT

Ce livre est en vente au format PDF [sur la boutique de Commun français](#).

Il est également disponible sur la plupart des plateformes et dans tous les formats : version papier sur Amazon, version numérique sur Kindle, Apple Books, Kobo, Scribd...